



**PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023 A 19H30**

L'an deux mille vingt-trois,

Le 30 mai,

À 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire.**

**Présents :**

• **Adjoints au Maire :**

M. Thierry BENOIT, 3<sup>ème</sup> Adjoint, Mme Marjorie BERARD, 4<sup>ème</sup> adjointe, M. Philippe ANGELETTI, 5<sup>ème</sup> Adjoint.

• **Conseillers municipaux :**

M. Roger PELLEGRIN, M. René LAURENT, Mme Aurélie MARTINEZ, M. Jérémy COULANGE, M. Alain GUEYDON, M. Régis AUDIBERT, Mme Marie-Jo SOTTO.

• **Absents excusés :** M. Jean-Yves RIOU, Mme Claudie CHIRI, M. Régis VALENTIN, Mme Anne-Marie DAUPHIN.

• **Pouvoirs :** M. Jean-Yves RIOU à M. le Maire, Madame Claudie CHIRI à M. Roger PELLEGRIN, M. Régis VALENTIN à M. Thierry BENOIT, Mme Anne-Marie DAUPHIN à Mme Marjorie BERARD

• **Secrétaire de séance :** Mme Marjorie BERARD.

La séance est ouverte à 19H34.

En préambule, Monsieur GUEYDON indique qu'il serait préférable de réunir le Conseil Municipal plus régulièrement afin d'éviter d'avoir soit un seul point, soit beaucoup de points à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire répond que parfois, il n'est pas toujours possible d'anticiper.

**Approbation du procès-verbal de séance du 11.04.2023**

Les membres du Conseil Municipal n'ont pas de modifications à apporter.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**Vote :**

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Objet : Attribution marché de travaux - RD27-RD56 – Aménagement carrefour pour la giration des bus et mise en place des feux tricolores**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre des travaux « RD27-RD56 - Aménagement carrefour pour la giration des bus et mise en place de feux tricolores », un appel d'offres composé du lot 1 VRD : terrassements – réseaux divers, revêtement de chaussée, a été lancé en procédure adaptée.

La commission d'appels d'offres s'est réunie le mardi 16.05.2023 à 10H00 en Mairie et a émis un choix sur le candidat à retenir par les quatre offres réceptionnées.

Conformément aux critères de sélection établis par la commission d'appels d'offres, comprenant l'analyse technique et l'analyse des prix, le classement est le suivant :

ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE	NOTE PRIX	NOTE VALEUR TECHNIQUE	NOTE SUR 100	CLASSEMENT
EUROVIA PACA	149 372.93 €	33.65	58	91.65	2
EIFFAGE ROUTE	125 662.50 €	40	53	93	1
ROUX TP	136 172.50 €	36.91	39	75.91	4
COLAS	127 852.50 €	39.31	49	88.31	3

Au vu des notes attribuées, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de retenir l'entreprise EIFFAGE Route.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

**Approuve**, la sélection de l'entreprise Eiffage Route dans le cadre du marché de travaux – RD27-RD56 – Aménagement carrefour pour la giration des bus et mise en place des feux tricolores – Lot 1 VRD : terrassements – réseaux divers, revêtement de chaussée.

**Autorise**, Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités et à signer tout document venant en application de la présente délibération.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

**Vote :**

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Échanges**

- Madame MARTINEZ s'interroge sur la note de la valeur technique du candidat retenu.
- Monsieur le Maire répond que le choix s'est fait prioritairement en fonction du prix.

### Question diverse

**Question** : L'installation de bornes de recharge pour véhicules hybrides et électriques sur la commune a été votée en conseil municipal du 8 Novembre 2022, pouvez-vous faire le point de l'état d'avancement de ces projets d'installation ?

**Réponse** : Le SEV a effectué la demande de raccordement. Toutefois, il y a un renforcement à prévoir.

Monsieur HUGUET du SEV, nous transmettra les plans une fois l'étude terminée. Les travaux ne débuteront pas avant janvier 2024 (la date de commencement sera communiquée ultérieurement).

Le coût du renforcement est pris en charge par le SEV dans le cadre de son programme de travaux du collège de Cadenet Pertuis.

La séance est levée à 19H46.

Le secrétaire de séance  
Régis VALENTIN, Conseiller Municipal



Le Maire  
Philippe EGG

